



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Le conseil de la susdite municipalité siège en séance extraordinaire à la salle paroissiale, ce lundi 23 août 2021 à 19 h 00, à laquelle étaient présents;

Monsieur Guy Germain, maire.

Mesdames, Monsieur, Louise Magnan, Shirley Drouin et Pascal Cauchon, formant la totalité des membres de ce conseil.

Madame Christine Genest, directrice générale est également présente.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil dans les délais prévus par la loi.

RÉSOLUTION NO. 2021-08-163

SÉANCE SALLE PAROISSIALE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire et a pris certaines mesures afin de protéger la population;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE le 12 juillet 2021, la distanciation sociale à respecter entre les personnes de différents foyers est passée de deux à un mètre;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 permet d'assouplir certaines mesures mises en place pour protéger la santé de la population, tout en maintenant certaines d'entre elles nécessaires pour continuer de la protéger;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de la distance de un mètre entre les personnes présentes doit être respectée, le lieu de la séance doit être modifié pour la salle paroissiale jusqu'à avis contraire;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LOUISE MAGNAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE la présente séance du conseil soit tenue à la salle paroissiale afin que les membres du conseil, les officiers municipaux et le public puissent respecter les mesures sanitaires pour la distanciation sociale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2021-08-164

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} SHIRLEY DROUIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2021-08-165

**MODIFICATION CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2021
DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE DU 30 AOÛT**



CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est présentement composé de seulement trois conseillers et le maire;

CONSIDÉRANT QUE la totalité des membres du conseil est nécessaire à la tenue d'une séance;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible pour un membre du conseil d'être présent étant donné que cette personne sera hospitalisée à cette date;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de reporter la séance du lundi 30 août 2021 inscrite dans la résolution # 2020-12-275 au mardi 7 septembre 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. PASCAL CAUCHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE le conseil autorise la modification de la résolution # 2020-12-275 concernant le calendrier des séances régulières 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2021-08-166

**MODIFICATION CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2021
ANNULATION DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2021**

CONSIDÉRANT QUE la période électorale est prévue en novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 314.2 de la *Loi et les élections et référendums*, il est défendu pour tout membre du conseil de siéger dans les trente jours précédant la journée du scrutin;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'annuler la séance du lundi 18 octobre 2021 inscrite dans la résolution # 2020-12-275 afin de respecter les trente jours réglementaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} SHIRLEY DROUIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE le conseil autorise la modification de la résolution # 2020-12-275 concernant le calendrier des séances régulières 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2021-08-167

FIN DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LOUISE MAGNAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire trésorière

Guy Germain
Maire